



2 ZOOM - Actions Municipales

Rue des Érables
Halle des sports
Piste cyclable
Obligation de débroussailler
La ville a sa page Facebook

3 À LA UNE
Covid-19

La gestion municipale de la crise

5 Dossier spécial
Installation du conseil municipal

9 ZOOM association
Bibliothèque pour Tous

12 AGENDA
Toute l'info de votre commune

ÉDITO



Dès le 1^{er} tour des élections municipales, une large majorité des Saint-Gillois nous a accordé sa confiance, malgré la présence de deux autres listes, avec un score sans ambiguïté.

Je les remercie pour leur soutien et leur adhésion à notre projet.

Je remercie également tous mes colistiers élus et non élus pour leur implication, leur engagement, leur bonne humeur et leur enthousiasme.

L'équipe municipale va mettre tout en œuvre pour que vous soyez satisfaits de notre action pendant les 6 années de mandat. Nous serons au service de tous les Saint-Gillois.

Ce début de mandat a été perturbé par une crise épidémique dont les conséquences économiques et sociales marqueront durablement notre pays.

La crise a montré que la gestion de l'épidémie appelait des réponses nationales mais également des réponses locales et de proximité (cf. le dossier du mois), illustrant parfaitement la complexité croissante du mandat de maire.

Sur le terrain, nous avons été à pied d'œuvre pour relayer, appliquer, faire appliquer les décisions de l'État, informer et rassurer la population, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique avec le soutien précieux des agents territoriaux.

Le confinement nous a appris chaque jour à puiser dans nos ressources de patience, d'imagination, d'amour. Nous n'en sortirons pas indemnes, c'est certain, mais pourquoi pas grandis, avec en tête le sens de l'essentiel, peut-être vivre autrement, des relations plus humaines, un mode de vie avec des objectifs différents, socialement, sociologiquement, économiquement, écologiquement. Il nous faudra tirer des enseignements de ce que nous sommes en train de vivre.

Sortir petit à petit du confinement, ce n'est pas considérer que la partie est gagnée, mais au contraire la prudence reste de rigueur avec le maintien des mesures barrières et le port du masque si nécessaire.

Le déconfinement ne peut être le retour au laxisme général. En appeler à la raison, à la bonne volonté, c'est faire appel au civisme car chacun est concerné pour le bien de tous comme pour lui-même.

Michèle Lernout

Covid-19

La gestion municipale de la crise

(Lire notre article en page 3)

Dossier spécial



Installation du conseil municipal

Le 27 mai dernier, le nouveau conseil municipal s'est réuni et a procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.



Intermarché
SAINT-GÉLY-DU-FESC
Les Halles
NOUVEAU **BIO**
Les Traditions
À PRIX RESPONSABLE



PHONE ADDICT
RÉPARATIONS / VENTES / ACHATS
Accessoires / Covering
10h / 19h 30
du lundi au samedi
phone-addict.fr
Tél. 09 80 52 87 00
C.C Intermarché
Saint-Gély-du-Fesc

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT Nouvelle réglementation

La Réglementation des Obligations Légales de Débroussaillage a été revue par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM) et concerne désormais un très grand nombre de parcelles sur la commune. Initialement, seules celles situées en périphérie étaient concernées.

Le feu se transmettant par le sol et par les airs (cime des arbres), il s'agit de couper la continuité entre la surface du terrain et les arbres et entre les bosquets eux-mêmes, d'où l'importance de débroussailler et d'élaguer. Le produit du débroussaillage doit être ensuite évacué ou broyé.

L'entretien des parcelles doit se faire toute l'année. Des contrôles sont effectués chaque année par l'Office National des Forêts et, au niveau communal, par deux agents de la police municipale.

Découvrez la nouvelle carte des OLD dans la rubrique actualités du site internet de la ville :

www.saintgelydufesc.com

HALLE DES SPORTS

Pendant le confinement, le chantier de la future Halle des sports ne s'est pas arrêté. La construction de ce nouvel équipement structurant devrait se terminer à la fin du mois d'août.



RUE DES ÉRABLES

Le 17 juin, une réunion de concertation avec les riverains de la rue des Érables, partie située entre la rue du Petit Houx et la rue du Patus a pu être organisée par la municipalité, dans le respect des gestes barrières.

Cette troisième tranche des travaux s'inscrit dans la continuité des précédentes étapes.

Il s'agit de rétrécir la chaussée et d'élargir les trottoirs, facilitant ainsi les circulations douces. L'aménagement complet du carrefour entre la rue des Érables et la rue du Patus avec la création d'un plateau surélevé permettra la réduction de la vitesse en entrée de ville. Les travaux commenceront au mois d'octobre et devraient se terminer fin 2020.

PISTE CYCLABLE

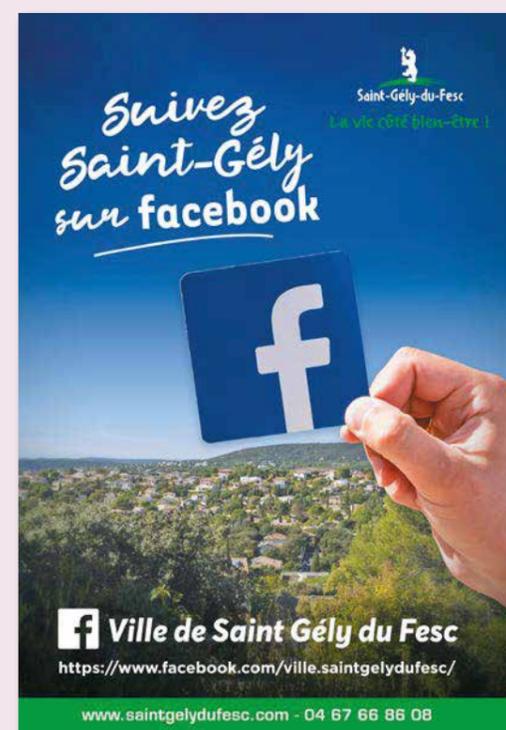


L'aménagement de l'entrée sud de la ville est désormais terminé. La piste cyclable le long de l'avenue du Clapas, qui reliera Montpellier à l'horizon 2022 a été réalisée.

La municipalité répond ainsi aux préconisations du Plan communal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH), en termes de requalification, de valorisation et de gestion durable des ressources. Outre l'arrêt des pesticides et la réduction de la consommation d'eau, le PAPPH vise à poursuivre et à soutenir l'amélioration de notre cadre de vie.

Onze pins dégradant la chaussée et les accotements ont été abattus ; en contrepartie, plus de 40 arbres ont été plantés ou le seront d'ici la fin de l'année. Une partie de la pelouse a également été remplacée par des arbustes d'origines méditerranéennes à la fois peu consommateurs en eau et mieux adaptés au milieu.

Précisons que l'utilisation de différents paillages et de végétaux méditerranéens diversifiés et autonomes devrait permettre de diviser la consommation en eau par 10 au bout d'un an. Toutes les plantations bénéficieront jusqu'à leur autonomie de l'arrosage au goutte-à-goutte.



JEUNESSE

Activités Municipales

ACTION JEUNES ÉTÉ 2020

Vous résidez à Saint-Gély-du-Fesc, vous avez entre 16 et 25 ans (nés entre 1995 et 2004), et vous êtes lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi : venez profiter des avantages de la formule mise en place par notre Centre Communal d'Action Sociale !

Pour obtenir gratuitement votre carte, rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec :

- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- un certificat de scolarité, une carte d'étudiant (ou dernier relevé de notes) ou attestation d'inscriptions à Pôle emploi.

Pour la saison 2020, l'offre a été adaptée en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.

Ainsi, la municipalité vous propose pour juillet/août : cinéma, bowling, patinoire avec au choix : karting ou canoë-kayak.

ESPACE JEUNESSE

Semaine multi-activités juillet 2020

En raison de l'épidémie du COVID-19, les camps et les semaines multi-activités initialement prévus sont annulés.



Inscriptions :

Portail famille : <https://portail-saint-gely-du-fesc.ciril.net/> ➔ L'inscription préalable à l'ALSH ados est obligatoire

Informations 04 67 58 15 62 - Tarification comprise entre 18 et 50 € pour la semaine

Espaces jeunesse et multimédia

Ouverture du samedi 4 au vendredi 31 juillet inclus (sauf le mardi 14 juillet férié).

Du lundi au samedi de 14h à 18h : utilisation de la structure d'accueil en accès libre pour les jeunes inscrits à l'ALSH ados sur l'année scolaire 2019-2020 et activités proposées sur place par les animateurs.

La structure d'accueil sera fermée au mois d'août, pour une réouverture prévisionnelle à partir du mardi 1^{er} septembre à 17h.

L'ALSH ados propose donc au mois de juillet des activités qui se dérouleront uniquement sur la commune, dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.

La programmation des activités se fera en début de chaque semaine, en concertation avec les jeunes.

Semaine 1 : du lundi 6 au vendredi 10 juillet

Semaine 2 : du mercredi 15 au vendredi 17 juillet

Semaine 3 : du lundi 20 au vendredi 24 juillet

Semaine 4 : du lundi 27 au vendredi 31 juillet

De 10h à 12h*	De 14h à 17h
Grands jeux,	Multisports
Olympiades	Activités artistiques
Tournois sportifs	Loisirs créatifs
Tournois de jeux vidéo	Jeux de société
Courses d'orientation	Quizz
Jeux en folie...	Blind test, karaoké...

*Entre 9h et 10h : accueil et temps libre à l'Espace jeunesse.

ALSH "LES GALOPINS"

Dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières, l'ALSH les Galopins ouvre ses portes aux enfants de 3 à 12 ans tous les jours de la semaine, de 7h30 à 18h30, du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2020. Les activités débutent à 10h.

L'accueil est limité à 40 enfants par jour pour les moins de 6 ans (répartis en groupe de 10) et à 50 enfants par jour pour les plus de 6 ans (répartis en groupe de 15).

Les activités seront organisées dans l'enceinte de l'ALSH, ou à proximité immédiate.

Aucune sortie en dehors de la commune ne sera réalisée cette année.

Le programme des vacances sera établi en concertation avec les enfants en début de chaque semaine, parmi les activités suivantes :

- jeux et rallyes d'eau
- jeux sportifs, collectifs, acrosport...
- jeux traditionnels, pétanque, courses en sac...
- ateliers création
- journée voyage et découverte du monde (création costume, jeux autour de la culture, danse...)
- balades contées à Saint-Gély
- Grands défis, Fort Boyard, Koh-Lanta, Aujourd'hui Tout Est Permis, Blind-Test, Karaoké, Just Dance...

Une grande journée festive sera organisée chaque semaine.

Inscriptions

Portail famille : <https://portail-saint-gely-du-fesc.ciril.net/>



Informations : Tél. 04 67 66 64 88
mairie.alshlesgalopins@saintgelydufesc.com

À noter

Multi-activités à dominante sportive (CM1 et CM2)

Les inscriptions pour le 1^{er} trimestre 2020-2021, du mercredi 9 septembre au mercredi 16 décembre 2020, débiteront le mardi 1^{er} septembre 2020 sur le portail famille.

GESTION MUNICIPALE DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire inédite que nous venons de vivre semble désormais endormie.

Amorce espérée de sa fin ou simple moment de répit, elle nous laisse en tout cas, enfin, le temps de faire le bilan des bouleversements, engendrés en termes de service public local.

Face à la vitesse de propagation de ce virus à partir du mois de mars, et le caractère inédit de la crise, le risque de ne pas savoir s'adapter à la situation constituait un premier enjeu. Nous devons absolument pouvoir rester opérationnels. C'était notre premier défi.

Nous avons donc utilisé des « outils » de gestion spécifiques, prompts à garantir à la fois la réactivité et la bonne prise en compte de tous les enjeux.

Toutes les étapes du processus décisionnel et opérationnel ont ainsi été déployées.

La mise en place d'outils spécifiques pour faire face aux défis majeurs

Jamais, nous n'avions été autant soumis au défi de l'adaptabilité immédiate aux circonstances, ni même à ce point contraints à la métamorphose de notre organisation et de nos services.

Il n'était plus question d'animations, de culture, d'entretien courant des voies publiques, de travaux, d'accueil physique des citoyens, de délivrance de permis de construire...

Il nous fallait désormais :

- identifier parmi nos missions habituelles, celles qui devaient perdurer et en définir les modalités,
- stopper les opérations en cours non prioritaires,
- définir les nouvelles missions, jamais exercées auparavant,
- réorganiser les services en fonction de toutes ces contraintes, tout en tenant compte du risque de contamination de nos propres agents, et de la nécessité d'assurer la continuité du service public.

La complexité de tout cela imposait donc un cadre adapté pour y faire face.

Celui-ci existait dans la commune au travers du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Nous l'avions adopté dans le courant de la mandature précédente pour pouvoir répondre précisément à des événements exceptionnels (épisode neigeux de février 2018 et alerte rouge canicule fin 2019).

Il a été déclenché sans attendre le confinement, dès le début du mois de mars, dans une version adaptée à la situation, pour mettre en place les moyens de protection des électeurs et des membres des bureaux de vote, dans la perspective des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Par la suite, la décision de confinement a évidemment donné une légitimité encore plus grande à cette organisation interne.

Ainsi, de mars à mai, la cellule de crise s'est réunie quotidiennement. Ont été étudiées l'évolution de la situation sanitaire locale, ainsi que les problématiques émergentes afin d'orienter et d'adapter les mesures, voire d'en créer de nouvelles.

Il nous fallait également établir une méthode nouvelle de travail : D.M.A.I.C. (Définir, Mesurer, Analyser, Innover, Contrôler)

Définir. Mesurer. Analyser. Innover. Contrôler.

Face à un événement aussi exceptionnel et important, l'approche intuitive, collective, professionnelle, paraissait au départ insuffisante pour garantir la bonne prise en compte de tous les enjeux et la meilleure efficacité des mesures.

Il était donc impératif, d'adopter une grille de lecture qui garantisse l'exhaustivité.

L'objectif : aucun enjeu ne devait nous échapper et trouver les meilleures propositions pour y répondre

• Définir la situation :

Premier constat : Les événements majeurs auxquels nous nous étions préparés étaient des événements avérés, réalisés, matérialisés : inondations, éboulement, incendie de forêt...

Pour la première fois, l'événement est un risque, une potentialité, une éventualité et dont les conséquences sont multiples.

La mise en œuvre des mesures gouvernementales, dont nous allions devoir assurer le bon respect allait donc dépendre du degré de conviction de chacun sur le caractère avéré du risque pour soi-même !

La médiatisation de l'événement allait évidemment nous aider. Pour autant, certains encore n'hésitaient pas, malgré le confinement, à ne pas respecter les mesures de distanciation, ni les gestes barrières, voire les limitations de déplacement.

Deuxième constat : la crise sanitaire a mis rapidement en évidence l'interconnexion des territoires. Aucune commune ne pouvait prétendre n'encourir aucun risque d'être concernée par une contamination d'un ou plusieurs de ses habitants.

Face à cette réalité, nous devons prévoir des mesures évolutives.

Troisième constat : la contrainte de confinement mise en œuvre pour pouvoir espérer endiguer la crise sanitaire allait engendrer une prolifération des risques en cascade : risque économique, risque social, risque de rupture scolaire...

Quatrième constat, plus actuel : risque de reprise de la contamination

• Mesurer et analyser les risques :

- Les premiers outils de mesure du risque étaient, comme pour nous tous, les informations nationales. Nous suivions donc quotidiennement l'évolution du niveau de pandémie sur le plan national, mais aussi départemental. Plus localement, nous disposions de relais locaux d'information sur la situation dans les hôpitaux montpelliérains. Cet outil non officiel nous a permis d'avoir une vision plus affinée du risque au niveau local.

- L'analyse des risques :

Le premier risque que nous avons immédiatement identifié est évidemment sanitaire, et tout particulièrement pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes souffrant de certaines pathologies, type pulmonaires.

À cet égard, il était particulièrement important que chacun respecte les mesures de confinement, au nom d'une protection individuelle certes, mais aussi au nom d'une solidarité intergénérationnelle. Il en découlait donc un autre risque, celui d'un non-respect des mesures gouvernementales.



Un second risque était celui de la contamination de nos équipes, qui aurait entraîné une rupture de service public.

Le troisième risque que nous avons isolé est celui de paralysie du système médical libéral sur la commune, résultant d'une pénurie de masques en début de confinement, mais aussi d'une impossibilité pour les familles de soignants de pouvoir disposer de moyens d'accueil de leurs enfants durant leur engagement au chevet des malades.

Le risque économique local est immédiatement apparu comme réel du fait de la fermeture obligatoire de nombreuses activités.

Le risque social, (isolement de personnes fragiles qu'en ce qu'il concerne la nécessité matérielle d'approvisionnement en nourriture ou en médicaments) a également fait l'objet d'une attention particulière.

Le risque de rupture scolaire a aussi été identifié comme un risque majeur que nous avons donc intégré dans notre réflexion.

Enfin, désormais, avec le déconfinement et les éléments rassurants quant au taux de contamination dans notre région, un nouveau risque est à prendre en compte : celui d'un relâchement prématuré de la vigilance, donc de la reprise de la circulation du virus.

• Innover dans les solutions et contrôler leur mise en œuvre :

Pour répondre à ces enjeux, nous avons donc :

- Établi une rotation par quinzaine de nos agents, par équipe, en sorte que nous avions toujours 50% de effectifs présents parmi nos services opérationnels ne pouvant effectuer du télétravail. Tout le personnel a été doté de masques, gel hydroalcoolique, et ou autres équipements pour les services les plus exposés (lunettes de protection, sur blouses...).
- Maintenu un accueil périscolaire des enfants des soignants, les enseignants assurant la partie scolaire. À partir du 12 mai, nous avons organisé en élémentaire une garderie gratuite hors jour d'école pour les enfants de personnels prioritaires et ceux dont les 2 parents travaillent. Le même service en école maternelle n'a pu être proposé qu'aux enfants de personnels prioritaires, les ATSEM étant mobilisées dans les classes avec leur enseignant. Notre système de restauration collective a été organisé afin de faire en sorte que, malgré les mesures de distanciation qui ne permettaient pas de réunir les enfants sur les réfectoires habituels, tous les élèves puissent disposer d'un repas froid.
- Fait un appel public pour identifier les personnes vulnérables et mis en place un système de

soutien moral mais au-delà un accompagnement (interface) pour garantir leur approvisionnement alimentaire et médicamenteux régulier. Près de 100 personnes ont ainsi été inscrites à ce dispositif, piloté par Christiane NAUDI, Adjointe aux aînés, avec l'appui de la police municipale. Dans le cadre du programme national Monalisa et grâce à l'engagement bénévole de plusieurs élus, le soutien moral aux personnes isolées connaîtra désormais une continuité au-delà même de la crise actuelle.

- Mis en place une surveillance des secteurs de regroupement piétonniers, afin de sensibiliser les citoyens à la situation et les inviter à respecter les mesures de confinement. Pour cela nous avons mobilisé la police municipale mais aussi les membres bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile.

- Accompagné la médecine de la ville en achetant 2 000 masques FFP2.

- Afin de soutenir le commerce local et par la même occasion œuvrer pour limiter les déplacements, nous avons référencé sur notre site internet les commerces alimentaires effectuant des livraisons à domicile, ainsi que l'ensemble des commerces demeurés ouverts. Par ailleurs, nous préparons une opération visant à permettre à chaque saint-gillois de bénéficier de réductions (sous forme de cash-back) sur les commerces de la ville.

- Pour participer à la protection des Saint-Gillois, 11 000 masques en tissu AFNOR ont été commandés dès le lendemain de la publication de la liste des entreprises agréées par l'État. 21 000 masques supplémentaires ont également été réservés auprès du Conseil départemental. La distribution a été réalisée par l'équipe municipale directement dans les boîtes aux lettres des habitants préalablement inscrits.

Cette crise nous a permis de reprendre conscience de notre fragilité, mais aussi de nos priorités, de l'importance de certaines valeurs, jamais nous n'avions autant été placés devant des enjeux aussi fondamentaux que la santé publique, l'approvisionnement alimentaire et médical, le maintien du lien social, ou encore le droit à l'éducation. Elle nous invite sans aucun doute à retrouver l'essentiel, et au cœur de celui-ci à redonner sa place à la protection de notre environnement.

Au niveau institutionnel, cette crise a déplacé les curseurs : les communes se sont retrouvées ainsi au cœur des attentes et ont été amenées à se réinventer pour assurer la protection des personnes, au-delà de leurs compétences traditionnelles.

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2020 est disponible sur le site de la commune : www.saintgelydufesc.com

ABACA SERRURIER & VITRIER
 "AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ ET DE VOTRE CONFORT"
 | MENUISERIES PVC & ALUMINIUM |
SERRURERIE	VITRERIE
VOLET ROULANT	RIDEAU MÉTALLIQUE
PORTE DE GARAGE	PORTE BLINDÉE
AUTOMATISME	SYSTÈME D'ALARME
 22 rue du Pica Talen - 34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC
04 67 81 04 04
 contact@serrurier-montpellier.com
www.serrurier-montpellier.com

Centre Art'Dances
 Asso Aca Danse

Danse Classique Moderne Jazz
 Contemporain Street Jazz
 Yoga Pilates

97 R du Devois St Gély Arrêt bus Forum 0676287179 artdances.com

BOX 34 VOTRE BOXEUSE PRO

LOCATION DE BOX DE 2 À 50m²
 Particuliers & Professionnels
 ST GELY DU FESC - ZAC des Vautes
 MONTPELLIER - Parc 2000

Visites sur RDV
 04 67 04 87 25

www.box34.fr

Prévention canicule

Dans le cadre d'un dispositif de prévention de la canicule, il est prévu le recensement des personnes âgées ou handicapées résidant sur la commune.

La tenue d'un registre nominatif permet d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes recensées, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Sont concernées par cette opération, lorsqu'elles résident à leur domicile : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, et les personnes adultes handicapées. En mairie, un formulaire de déclaration est mis à la disposition de la personne intéressée, de son représentant légal ou d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile...). L'inscription sur le registre demeurant valable d'une année à l'autre, les personnes ayant déjà été recensées n'ont pas à renouveler leur demande. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne pourront être communiqués qu'à Monsieur le Préfet, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgences.

Opération tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, vous avez la possibilité de prévenir la police municipale de votre absence. Dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances, les agents font des passages fréquents à proximité de votre domicile. Cette surveillance se fait de jour comme de nuit. Les agents interviennent en cas de problèmes particuliers. Le contrôle de l'habitation se fait uniquement de la voie publique. Ce service est entièrement gratuit et fonctionne toute l'année. Vous devez, à cet effet, vous présenter au bureau de la police municipale ou envoyer la fiche d'inscription mise à votre disposition sur le site internet de la ville soit par voie postale soit par mail.

Infos : Police municipale : 06 86 68 90 75 – 04 67 66 86 23

Navette séniors

Proposé aux personnes de 75 ans et plus, ce service gratuit de transport à la demande permet de se rendre exclusivement vers le centre-ville (parking du Forum) et le Pôle du Lauzard.

Les intéressés sont pris en charge et accompagnés devant leur domicile. Le service est actuellement assuré les jeudis matin pairs (hors vacances scolaires et jours fériés), de 8h30 à 12h30. Plus de jours de rotation devraient être proposés d'ici la fin de l'année. Prochains passages : jeudis 10 et 24 septembre

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie au plus tard 48h à l'avance. Pièces à fournir pour l'inscription : formulaire d'inscription, pièce d'identité, justificatif de domicile de - 3 mois, photo d'identité. Infos : 04 67 66 86 16

Bruit et nuisances sonores**Propriétaires d'animaux**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre les mesures permettant d'éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Deux roues

Beaucoup de motards ou de conducteurs de scooters modifient leur pot d'échappement pour se sentir plus en sécurité (plus on fait de bruit, plus on a de chance d'être perçu par les autres usagers), mais aussi et surtout parce qu'ils adorent entendre le son de leur moteur. C'est moins le cas des riverains, qui peuvent être gênés par un bruit jugé excessif. Précisons que seuls les dispositifs d'échappement homologués sont autorisés car ils doivent respecter un certain nombre de décibels.

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre

Les déchets dits verts (tonte de pelouse, taille de haies, d'arbustes, élagages, débroussaillage), produits par les ménages, doivent être évacués vers les déchetteries ou broyés sur place. Il en est de même pour les entreprises d'espaces verts, qui doivent éliminer leurs déchets verts par des moyens respectueux de l'environnement. Le brûlage est interdit toute l'année en zone périurbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de déchetterie. La violation de ce règlement peut entraîner des peines d'amendes.

Le moustique tigre est de retour

Afin de limiter sa prolifération, pensez à supprimer les eaux stagnantes.

**TOUS UNIS FACE AU VIRUS COVID-19**

La municipalité tient à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidés à traverser cette crise sanitaire et fait en sorte que notre vie quotidienne soit un peu moins difficile à vivre.

Nous pensons bien sûr aux professionnels du secteur médico-social, aux entreprises qui ont mis en place des actions de solidarité auprès des plus fragiles, à nos commerçants, qui sont restés ouverts pendant le confinement, ou qui ont

offert des solutions de livraisons à domicile, permettant de s'approvisionner facilement, ainsi qu'aux nombreuses initiatives individuelles.

La Maison du Fromage et La Maison Vieille France ont offert des plateaux de charcuteries et fromages au personnel de l'EHPAD Belle-Viste.



Intermarché a offert aux résidents de l'EHPAD Belle-Viste du muguet à l'occasion du 1^{er} mai.



Le restaurant O'Jasmin a offert un repas aux personnels de l'EHPAD Belle-Viste.



Christine Gazagnes du Point Fantaisie a mis ses compétences de couturière au service des Saint-Gillois en confectionnant des masques à partir de chutes de tissus de son activité. Elle a également sollicité son réseau d'élèves.

Félicitations aux 60 couturières et couturiers bénévoles qui se sont mobilisés pour confectionner des blouses à destination du personnel soignant du CHU de Montpellier. Sur les 8 000 blouses à assembler, 1 240 ont été distribuées sur la commune.

Un grand merci également à l'association « Plate forme Humanitaire et de Solidarité de l'Hérault », qui depuis le début de la crise sanitaire et tenant compte de notre appel, a mis à disposition de l'Agence Régionale Santé Occitanie, 900 tenues complètes de personnels soignants (tenues hospitalières, blouses, sarraus, chemises patients) pour répondre aux besoins des établissements sanitaires de l'Hérault, notamment ceux du CHU.

Bien d'autres initiatives solidaires ont été mises en place.

RADIO CORONA 19

Pour rendre hommage au personnel soignant et à tous ceux qui ont été amenés à travailler pendant toute la durée du confinement, Michel Trouillet a eu cette idée originale et très généreuse de créer Radio Corona, pour le plus grand plaisir de ses voisins et auditeurs.



Ainsi, chaque soir à partir de 20h, muni d'un ampli et de son ordinateur, le Saint-Gillois a rompu le silence en sonorisant son quartier du Pichagret. Micro à la main sur sa terrasse, il a présenté au total 55 émissions avec plus de 200 musiques programmées, nécessitant pas moins de 300 heures de préparation, « un travail qu'il ne regrette vraiment pas ».

Des vidéos ont ensuite été mises en ligne sur Facebook et sur une chaîne YouTube dédiée.

Michel Trouillet ne s'est pas arrêté là, puisqu'il a fabriqué et distribué 70 masques à destination de ses voisins auditeurs. « Nous avons surtout fait connaissance avec des gens qui vivaient à côté de nous depuis des années ». Il tient à remercier toutes les personnes qui lui ont envoyé des messages de soutien et espère avoir apporté un peu de bonheur, en permettant de s'évader en musique et parfois même en poèmes.

DKMi Maintenance informatique
dépannage à domicile

04 1193 0660

www.dkmi.fr

du lundi au dimanche
10h - 12h / 14h - 19h

diagnostic et devis gratuits

Ordinateur
Smartphone
Tablette
Développement Web

Street View trusted

Côté jardin
Fruits et Légumes

'Le 605 Avenue'
Av du Pic-St-Loup
St-GELY-DU-FESC
04 67 84 30 30

OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION
sauf le dimanche A.M.

Pompes Funèbres Aliaga

SARL APF
LUC ALIAGA

Conseiller Funéraire
Services funéraires toutes communes

Inhumation & crémation - Pompes funèbres
Marbrerie - Chambre funéraire
Magasin d'articles funéraires

111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc

Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07
Port: 06 72 95 51 24 - apfallaga34@orange.fr.

Toutes assurances

Benji
Carrosserie Peinture

108 rue du puech
34980
Saint-Gély-du-Fesc

Tél: 06 24 80 51 02
Benji carrosserie peinture
benji.carrosserie@gmail.com

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 mai dernier, le nouveau conseil municipal s'est réuni et a procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.
Ainsi, Michèle Lernout a entamé un deuxième mandat avec à ses côtés 8 adjoints.

Premier adjoint : Éric STEPHANY
Délégué aux finances, à la vie économique, à la transition digitale, au budget participatif

Cinquième adjoint : Patrick BURTÉ
Délégué à l'urbanisme, à la transition écologique, à l'environnement, aux travaux, aux mobilités

Deuxième adjoint : Laure CAPELLI
Déléguée à la vie associative, au cœur et vie de la ville

Sixième adjoint : Christiane NAUDI
Déléguée aux séniors, au bien vieillir ensemble, à la solidarité

Troisième adjoint : Sylvain ALET
Délégué à la jeunesse, aux sports, à la petite enfance, au périscolaire, au centre de loisirs

Septième adjoint : Philippe LECLANT
Délégué à la culture, à la communication

Quatrième adjoint : Anne MEYOUR
Déléguée aux écoles, à la citoyenneté

Huitième adjoint : Annie LAMOR
Déléguée aux affaires sociales, à la santé, au handicap



Trois conseillers municipaux délégués ont été également nommés par arrêté du Maire.

Bernard PERIDIER
Conseiller municipal délégué à l'exécution des marchés publics de travaux

Stéphanie GODIN
Conseillère municipale subdéléguée aux écoles

Cécile CREISSENT
Conseillère municipale subdéléguée aux activités sportives et à la jeunesse

Résultats du scrutin du dimanche 15 mars 2020 de l'élection municipale et communautaire :

Inscrits : 8 482 – Votants : 4 457 – Abstention : 4 025 – Blancs : 32 – Nuls : 53 – Exprimés : 4 372

Listes	Voix	% exprimé	Sièges au Conseil municipal	Sièges au Conseil communautaire
St-Gély passionnément (Michèle Lernout)	2 685	61,41 %	24	10
Saint-Gély avec vous (Guillaume Fabre)	1 037	23,72 %	3	1
Décidons notre ville (Jean-Louis Fellous)	650	14,87 %	2	0

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Michèle Lernout
Conseiller communautaire

LES ADJOINTS



Eric Stéphane
Premier Adjoint
Conseiller communautaire



Laure Capelli
Deuxième Adjoint
Conseiller communautaire



Sylvain Alet
Troisième Adjoint
Conseiller communautaire



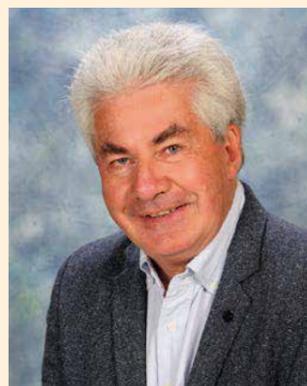
Anne Meyour
Quatrième Adjoint
Conseiller communautaire



Patrick Burté
Cinquième Adjoint
Conseiller communautaire



Christiane Naudi
Sixième Adjoint
Conseiller communautaire

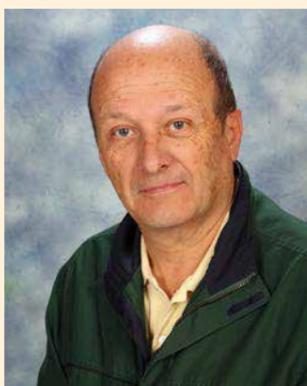


Philippe Leclant
Septième Adjoint
Conseiller communautaire

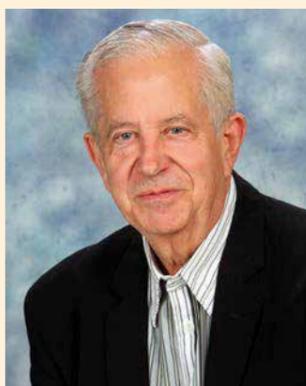


Annie Lamor
Huitième Adjoint
Conseiller communautaire

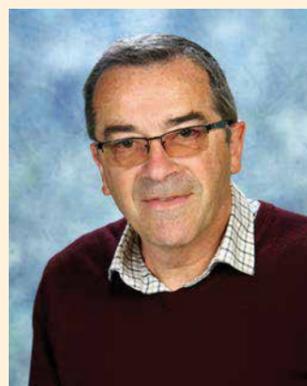
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE MAJORITAIRE



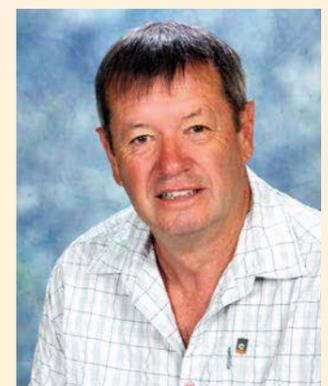
Michel Pams



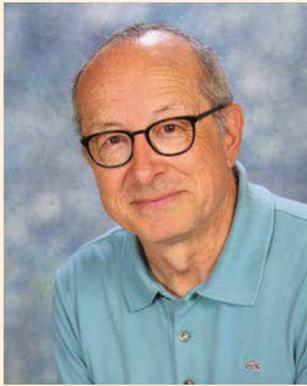
Michel Marot



Michel Michaudet



Bernard Périquier
Conseiller communautaire



Philippe Trinh-Duc



Armelle Buffet



Christine Fay



Sophie Raffard-Herin



Cécile Creissent



Hélène Tauran



Agnès Caussidier-Albouy



Nicolas Fabre



Jean-François Ortega



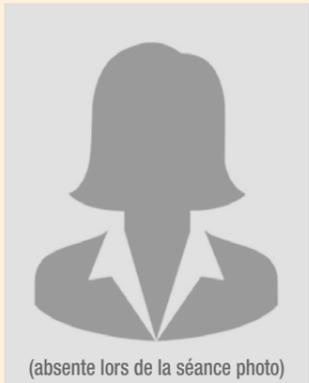
Emmanuel Massart



Stéphanie Godin

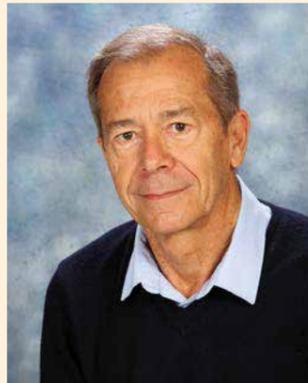
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Saint-Gély avec vous



(absente lors de la séance photo)

Jocelyne Parant



Claude Courtois



Guillaume Fabre
Conseiller communautaire

Décidons notre ville



Jean-Louis Fellous



Christine Pujol

RETOUR SUR L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison du contexte sanitaire, la séance d'installation du conseil municipal s'est déroulée à huis-clos, avec une retransmission en direct sur la page facebook de la ville.

Elle a eu lieu exceptionnellement dans la Salle de la Rompude, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.



Tel que le prévoit l'article L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le doyen des membres du conseil. Christiane Naudi en a accepté la présidence.



Il est procédé à l'élection du Maire. Chaque membre du conseil municipal dépose son bulletin de vote dans l'urne.



Les assesseurs procèdent au dépouillement.



Michèle Lernout est proclamée Maire et reçoit l'écharpe de la part du doyen d'âge.



Le Maire nouvellement élu reprend la présidence et invite à procéder à l'élection des adjoints.



Chaque membre du conseil municipal vote.



Madame le Maire proclame l'élection des adjoints et leur remet l'écharpe.



La charte de l'élu local est énoncée à l'assemblée par Madame le Maire.



La charte de l'élu local

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS LANCE SON SITE INTERNET

La bibliothèque de Saint-Gély-du-Fesc, située au Pôle jeunesse et culture du Devois, fait partie de l'Union nationale culture et bibliothèque pour tous qui dépend du Ministère de la jeunesse et des sports. Gérée par une équipe féminine de 15 bénévoles, elle a inauguré le 24 février dernier, la mise en ligne de son premier site internet.

Les bénévoles, neuf bibliothécaires certifiées et six aides bibliothécaires ont à cœur de faire partager leur goût pour la lecture. Elles s'investissent pour faire de la bibliothèque un lieu accueillant, dans lequel il fait bon passer un moment convivial.

Pour Annie Le Junter Olié, la responsable locale, « la vitalité de l'association ne se dément pas » avec aujourd'hui plus de 330 familles qui sont inscrites. Les nouveaux saint-gillois sont au rendez-vous puisqu'en 2019, tout comme en 2018, les bibliothécaires ont eu plaisir à accueillir 84 foyers supplémentaires.

La bibliothèque de Saint-Gély fonctionne très bien « plus de 14 000 ouvrages ont été prêtés en 2019, soit une hausse de près de 450 livres par rapport à l'année précédente ». L'atout de la structure associative est sans aucun doute son large choix, avec plus de 15 000 références : romans, essais, documentaires, périodiques, biographies, littérature jeunesse... Le fond est enrichi régulièrement, avec l'acquisition d'environ 60 nouveaux livres par mois et les dernières nouveautés éditoriales. Un véritable panorama

littéraire qui permet de satisfaire toutes les générations ! Le lectorat se compose « de nombreux enfants, d'adolescents très motivés mais très peu nombreux encore - regrette la responsable -, tout comme les jeunes adultes, et d'un très grand nombre de séniors. »

En 2019, la bibliothèque a commencé une collection de livres à gros caractères.

Pour répondre aux attentes de leurs lecteurs, les bénévoles ont souhaité moderniser le fonctionnement de la structure en créant un site internet. Elles ont investi de leur temps pour se former à ce nouvel outil de travail.

Disponible sur www.bibliothequestgelydufesc.cassioweb.com*, les internautes ont désormais accès au catalogue complet. Les membres peuvent même y réserver les livres en cours d'emprunt. Loin d'être uniquement une plateforme qui référence l'intégralité du fond, le site met en avant les nouveautés ainsi que les coups de cœur littéraires de nos bibliothécaires, ainsi que l'agenda des nombreuses animations qu'elles proposent.



Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi, vendredi : 17h – 19h • Jeudi 10h – 12h • Samedi 9h30 – 12h
Horaires aménagés pendant les vacances scolaires.

Covid-19

En raison du contexte sanitaire actuel, la bibliothèque a dû s'adapter et a mis en place un protocole sanitaire. Le port du masque est obligatoire ; une seule personne par famille peut entrer dans l'enceinte du bâtiment ; les enfants ne sont pas admis. Les lecteurs ne peuvent pas circuler dans les locaux, ni choisir leurs livres dans les rayonnages. Les ouvrages doivent être réservés directement sur le site internet de la bibliothèque ou bien demandés à l'entrée.

* Pour se connecter : Identifiant : numéro de carte

Mot de passe : les 2 premières lettres du nom et du prénom inscrits sur la carte

ACTU

Culture

JEAN-NOËL LE JUNTER SUR LA TOILE

Pour le peintre saint-gillois Jean-Noël Le Junter, à l'image de nombreux artistes, l'art devait absolument continuer à s'exprimer pendant la période du confinement.

La suspension des expositions ne l'a pas empêché d'enrichir son réseau, tout en poursuivant son œuvre créative. Facebook a été pour lui un formidable outil, permettant le maintien d'un lien artistique avec le public.

À peine deux jours après le vernissage de son exposition aux Matelles, le 5 mars, la Médiathèque Marie Rouanet a été fermée. Il a alors décidé d'exposer en ligne, pour le grand plaisir des internautes, qui ont pu découvrir ses dernières œuvres numérisées : 15 aquarelles et 21 huiles. « Je vais désormais mettre mes créations sur la toile. Internet a permis de me faire connaître davantage et même de vendre aux États-Unis des tableaux représentant le Pic Saint-Loup. »

Le peintre a également participé à deux mouvements solidaires visant à soutenir les artistes financièrement. Le hashtag #artistsupportpledge, lancé par le britannique Matthew Burrows et sécurisé par le site Artmajeur permet encore aujourd'hui de poster des œuvres vendues 200 € maximum. Un artiste qui vend au moins cinq créations doit ensuite s'engager à en acheter une à son tour.



Rue de la Cannelle – aquarelle 50*40

Jean-Noël Le Junter a également participé à l'opération « Les artistes contre le virus », en donnant une peinture qui a ensuite été vendue au profit de la Fondation de France pour la recherche médicale.

Une inspiration naturelle

Pendant le confinement, le peintre n'a pas manqué d'inspiration. Dans son jardin, il a réalisé une dizaine d'aquarelles « sur le motif », notamment des natures mortes de fleurs, un thème pourtant inhabituel pour lui, ainsi qu'une toile représentant la rue de la Cannelle, à Saint-Gély-du-Fesc dont il nous a transmis le visuel. Chacun de ses tableaux débute par une série de croquis et d'aquarelles, ensuite finalisés sur la toile avec de la peinture à l'huile. Souhaitant retranscrire les atmosphères, l'artiste cherche à exprimer les sensations, en simplifiant la réalité, pour n'en conserver que l'essentiel ; ses créations privilégiant la couleur.

poétiques et nostalgiques, qui ont été particulièrement appréciés, dans une période où l'on avait tous besoin de réconfort. Le groupe MDR a quant à lui repris les répétitions le 2 juin, dans le respect de la distanciation. Le plaisir de retrouver ses acolytes Roland Bouché et Didier Chavanne a été immense. Ce dernier a d'ailleurs signé de très belles interprétations de Brassens et Brel.

MICHEL RAIMOND, EN MODE SOLO

Membre de MDR, trio musical saint-gillois qui interprète des chansons françaises, Michel Raimond a également toujours chanté seul. Pendant le confinement, il a mis en ligne plusieurs vidéos, « pour faire plaisir aussi bien à ses amis, qu'aux personnes isolées ou vulnérables ».

« Techniquement, c'était un peu compliqué de chanter à trois. J'ai donc trouvé ce moyen original, qui permet de partager largement ma passion et mon émotion du moment : « Que serais-je sans toi », « Les poètes » et « Un jour, un jour » de Jean Ferrat et Louis Aragon, « Éducation sentimentale » et « Fontenay-aux-Roses » de Maxime Leforestier », des titres

Coédition Saison culturelle la Devoiselle

Depuis la fin mars, la municipalité a bien évidemment été contrainte d'annuler les trois derniers rendez-vous* du premier semestre de la Saison culturelle de la Devoiselle ; désormais, sa reprise encadrée et progressive, peut être envisagée.

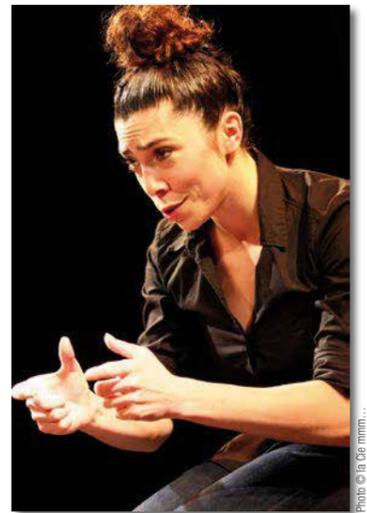
La deuxième partie de cette saison est donc en préparation, et c'est tout naturellement la « reprogrammation » des spectacles annulés qui sera privilégiée par solidarité avec les artistes initialement conviés. Le premier se déroulera en extérieur et investira le Théâtre de Verdure (Esplanade du Devois), le vendredi 25 septembre à 20h, avec la compagnie Mmm et sa création « La famille vient en mangeant ».

Retrouvez le programme complet de la Saison à partir du 15 septembre sur le site internet et l'application mobile de la ville. Vous avez aussi, depuis quelques semaines, la possibilité de suivre l'actualité culturelle de la commune en temps réel sur la page Facebook de la Ville : <https://www.facebook.com/ville.saintgelydufesc/>.

L'équipe du service culture a hâte de vous retrouver.

Remboursement billetterie :

Les personnes ayant réservé leurs billets pour le spectacle du 3 avril de la Compagnie la Familia Stirman et le concert du 12 juin d'Orpheus XXI peuvent si elles le souhaitent venir en mairie avec leurs billets et un RIB afin d'être remboursées. Le remboursement s'effectuera par mandat administratif.



NOUVEAU

Espace Lounge du Clos des Oliviers

Finger food et Braséro • Unique à Saint-Gély • Cadre reposant

Le Clos des Oliviers - 53 rue de l'Aven - 34980 Saint-Gély-du-Fesc - 04 67 84 36 36 - www.clos-des-oliviers.com

Q

acquolina
épicerie fine italienne
traiteur

Service traiteur • Propositions apéritifs

La convivialité italienne à St Gély du Fesc
du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 15h30 à 19h30
et le dimanche matin

09 67 53 34 13

LPA
Immobilier
Personnalisé

Vente de biens d'exception - Atypiques - Classiques
De nombreux services pour réussir vos projets immobiliers.

90, Rue de la Cannelle - 34980 saint gély du fesc / lpaimmobilier-montpellier.com

OXYGYM DIFFUSE SON ÉNERGIE

Pendant toute la durée du confinement, l'association Oxygym a ouvert au public des séances de fitness par le biais d'internet.

« Par solidarité et de façon bénévole, certains intervenants ont profité de leur temps libre pour partager des vidéos de fitness sur les réseaux sociaux et la chaîne YouTube, dont plusieurs séances en direct », explique Marie-Thérèse Castelbou, présidente de l'association. Bodysculpt, pilates, stretching, yoga, zumba, LIA, méditation, chiball, cardio boxe, circuit training... cette association ne manque pas d'activités ! « Nous avons offert la possibilité à tous les internautes, notamment aux adhérents, de débiter

ou poursuivre une activité physique et de garder ainsi le moral. Les retours ont été très positifs ; les bénéficiaires nous sont très reconnaissants ». Cette méthode, qui offre la spécificité d'avoir une pratique sportive individuelle, « sur commande », tout en restant à domicile, pourrait inciter l'association Oxygym à renouveler l'expérience ponctuellement, notamment en période de vacances. En attendant, les adhérents d'Oxygym profitent aussi de la douceur printanière pour reprendre leurs activités en extérieur, dans le respect des gestes barrières.

LE SAINT-GÉLY BASKET-BALL SAIT REBONDIR

Pendant cette période liée au Covid-19, le Saint-Gély basket-ball a fait preuve de modernité et d'esprit d'initiative. Habituellement très actif sur les réseaux sociaux, le club a proposé à ses adhérents de suivre des séances en ligne pendant le confinement, puis a été cité en exemple en haut lieu dans la mise en place d'un protocole de reprise.

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, de nombreuses vidéos ont été mises en ligne afin d'entretenir le lien entre les adhérents. Des séances hebdomadaires ont été établies par chaque entraîneur, sous forme de petits exercices et défis, avec ou sans ballon. Des activités plus ludiques ont été également proposées, comme des interviews d'anciens joueurs du club ou encore « le défi de la plus longue série de lancer-francs marqués ».



et de sécurité. « Les entraînements individualisés ont repris dès le 27 mai sur le plateau sportif en extérieur du collège du Pic Saint-Loup. » Après avoir retrouvé certaines sensations, les joueurs sont désormais invités à participer cet été à des « stages compensatoires », pour bénéficier d'une bonne condition physique à la rentrée.

Un protocole de reprise salué en haut lieu

Le club n'a pas perdu de temps pour envisager, puis inventer une forme de retour au jeu. Et c'est par le biais d'une vidéo en ligne, déroulant le programme d'une séance, qu'il a pu rassurer parents et licenciés, sur les conditions d'hygiène

SAINT-GÉLY ATHLÉTISME Une sacrée performance !

Lors de la demi-finale interrégionale des championnats de cross qui s'est tenue à Carcassonne le 16 février dernier, six jeunes filles de la catégorie minime ont été sélectionnées pour représenter la région Occitanie aux championnats de France qui devaient avoir initialement lieu les 7 et 8 mars à Montauban.



Les deux athlètes du Saint-Gély athlétisme en tenue verte, Clara Maurin à gauche et Sarah Baghdadi à droite.

Parmi elles, deux athlètes membres de l'École d'athlétisme du Grand Pic Saint-Loup. Il s'agit de Clara Maurin et de la Saint-Gilloise Sarah Baghdadi. Mimi Girard, présidente de l'association fait le vœu, « que la prochaine saison leur donne l'occasion de poursuivre leur progression. Nous leur transmettons tous nos encouragements ! »

Recherche d'encadrants

L'école d'athlétisme du Grand Pic Saint-Loup recherche des encadrants pour la saison 2020-2021. Les entraînements ont lieu le samedi, de 10h à 12h sur le site du Pôle sportif intercommunal Saint-Sauveur des Matelles.

Contact : Mimi Girard - Tél. 06 11 11 67 13

BELLE-VISTE FACE AU COVID

Grâce à des mesures préventives, à la mise en place des gestes barrières, à un formidable élan de solidarité et au strict respect du protocole sanitaire, les résidents de Belle-Viste ont vécu cette période le mieux possible. Retour chronologique sur un épisode d'une crise sanitaire inédite, dont on ne sait toujours pas si elle est derrière nous.



Dès le vendredi 13 mars, la direction décide de fermer l'établissement aux personnes extérieures, évitant toute sortie de la résidence et ainsi tout risque de contamination. « Face au nombre croissant de personnes contaminées par le Covid en France, nous avons anticipé le risque d'une détérioration de la situation sanitaire, en protégeant nos résidents », explique Patrice Brail, directeur de l'établissement. « C'est peut-être ce qui explique en partie, qu'aucun résident n'a été affecté par le virus à ce jour ».

La semaine suivante, les premières mesures de distanciation sociale sont appliquées. Trois services de restauration sont planifiés et l'accès à l'ascenseur est limité à une seule personne. À l'annonce du confinement généralisé de la population, les résidents sont confinés dans leur chambre.

Dans les espaces communs, tout est bâché. Une unité Covid est créée avec trois lits équipés du matériel de réanimation. Pour gérer les entrées et sorties, un sas d'entrée est installé, permettant ainsi au personnel de pouvoir se changer entièrement avec des tenues adaptées et lavées tous les jours. Un lien permanent avec l'ARS est établi, la direction restant à l'écoute des prérogatives gouvernementales. Des réunions avec l'équipe de direction sont organisées quotidiennement, en présence notamment d'une psychologue et du médecin coordonnateur.

Solidarité, dévouement et bienveillance

Malgré ce contexte de vie si particulier, tout est mis en place pour que les résidents puissent se sentir en sécurité. « Je veux saluer le formidable dévouement de toute l'équipe. Nous étions tous soudés. Chacun s'est investi bien au-delà de ses propres missions.

Le personnel Belle-Viste remercie de tout son cœur :

- Le restaurant O'Jasmin (un repas aux personnels)
- Intermarché (muguet du 1^{er} mai)
- La Maison du fromage et la Maison Vieille France (des plateaux de fromages et de charcuteries)
- La pâtisserie Druot (mousse au chocolat)

Quand certains s'improvisaient coiffeurs ou esthéticiennes, d'autres effectuaient le service des repas en chambre ; les prestataires habituels n'ayant pas accès aux locaux. »

Cet élan de bienveillance dépasse les murs de la résidence, puisque Belle-Viste reçoit de nombreuses marques de soutien et des dons spontanés de Saint-Gillois et de commerçants. Du matériel de protection (masques, blouses, charlottes, sur-chaussures, visières) et des douceurs culinaires sont régulièrement apportés. Chaque jour, personnel et résidents se retrouvent autour de jeux, de discussion et de moments de complicité, parfois dans la cour, pour que les journées soient les plus agréables possibles. « Nous avons veillé à rassurer nos résidents en permanence. Ils étaient d'ailleurs plus inquiets pour leur famille que pour eux-mêmes. Mais grâce à skype et aux réseaux sociaux, le lien a été maintenu tout au long de ce confinement, jusqu'au 11 mai. Notre psychologue a également établi un partenariat avec une institutrice d'une école montpelliéraine pour échanger dessins et questionnements ».

Le 27 avril est vécu comme « une délivrance ». Les visites sont à nouveau autorisées. Elles ont lieu dans la cour avec deux membres de la famille et en présence de trois personnes de l'établissement. Le week-end de la fête des mères, Belle-Viste ouvre exceptionnellement ses portes. Les familles doivent respecter un protocole de visite et signer une charte morale de conduite à tenir. Aujourd'hui, la prudence reste de mise. Le protocole est encore appliqué à la lettre et s'adapte à l'évolution de la situation. Tous les membres du personnel ont été testés, aucun n'a été positif au Covid.

REPRISE ADAPTÉE ET PROGRESSIVE DES ATELIERS SENIORS

La poursuite des autres ateliers proposés habituellement par la municipalité (mémoire, informatique, retouche images, qi gong) devrait pouvoir se faire progressivement, en fonction de l'évolution de l'épidémie et si les conditions sanitaires le permettent. Plus d'informations dans le Dialog' de septembre.

A VOTRE ATTENTION...

- En juillet, la bibliothèque sera ouverte pour le prêt des livres, les mardis et les samedis, de 9h30 à 12h
 - En août, elle ouvrira ses portes, les samedis, de 9h30 à 12h
- Votre bibliothèque reprendra ses horaires habituels le mardi 1^{er} septembre

CULTURE

Bibliothèque pour tous

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

Juillet - Août 2020

ROMAN		LIGHIERI Rebecca	Il est des hommes qui se perdront toujours	SAPIENZA Goliarda	L'Art de la joie
BOURAQUI Nina	Otages			SLIMANI Leila	Le Pays des autres
BOURDIN Françoise	Quelqu'un de bien	LOUBIERE Sophie	Cinq cartes brûlées (Policier)	DOCUMENTAIRE	
BHUTTO Fatima	Comme des lions	MALROUX Antonin	Le Charpentier du paradis	LAMBERT Gilles	Le Caravage
CONNELLY Michael	Nuit sombre et sacrée (Policier)	MARTIN-LUGAND Agnès	Nos résiliences	PERIODIQUE	
DICKER Joël	L'énigme de la chambre 622 (Policier)	MINIER Bernard	La Vallée (Policier)	CA M'INTERESSE	Les nouveaux mystères de la Préhistoire N° 470
FAVAN Claire	Les Cicatrices (Policier)	MOLMY Christophe	Après le jour (Policier)		Mangez vrai ! N° 471
FERRARI Jérôme	Le Sermon sur la chute de Rome (Large Vision)	MUSSO Guillaume	La Vie est un roman		Islande N° 496
GRANGE Jean-Christophe	Le jour des cendres (Policier)	NOHANT Gaëlle	La Femme révélée		Mères et fils au pouvoir N° 880
KING Stephen	Brume (Policier)	PALET Marie de	Le Souvenir de Samuel		Les Pieds Noirs, leur seconde vie N° 881
LACKBERG Camilla	Femmes sans merci (Policier)	PIVOT Cécile	Comme d'habitude		La véritable histoire des soldats de Dieu N° 53
LE CARRE John	Retour de service (Policier)	RAULT Antoine	La Traversée du paradis	HISTORIA Hors-série	
		RIZZO Claude	Quatre pas sur un chemin sans issue		
		ROSNAY Tatiana de	Les Fleurs de l'ombre		



- NOTRE TEMPS** Hypnose, méditation, sophrologie N° 605
- PSYCHOLOGIES** Marcher, mont atout santé N° 606
- Mieux vivre l'instant présent N° 408

CAPELLI peinture
 Peinture Intérieure / Extérieure
 Rénovation / Décoration
 Revêtement sols & murs
 209, Rue du Mas de Finet
 34980 Saint Gély du Fesc
 f.capelli34@orange.fr
 04 67 60 20 04

PARENTHÈSE
 COIFFURE
 LAURE FROGER
 7 PLACE DE VERDUN
 06 30 86 67 61
 SAINT-GÉLY-DU-FESC

WOOD&ZINC
 Charpente - Zinguerie
 75 Impasse des 3 pointes. 34980 Saint-Gély-du-Fesc
 06 33 15 30 42 woodetzinc@gmail.com
 09 51 88 09 38 wood-et-zinc.fr

as AUTOSECURITE
 CONTRÔLE TECHNIQUE
 Une marque du groupe SGS
centre conseil
 CONTROL'AUTOS GP
 3 ZAC des Vautes
 34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC
 T. 04 67 84 48 10
 Site internet : www.autosecurite.com
 Email : controlauto-gp@autosecurite.com

Saint-Gély avec vous

Chères Saint-Gelloises, chers Saint-Gellois, l'année 2020 marquera l'histoire. Cette crise sanitaire inédite a bouleversé nos modes de vie. Permettez-nous, tout d'abord, d'avoir une pensée pour toutes les victimes de ce virus et pour leurs proches : victimes définitives, mais aussi victimes économiques.

Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude à toutes celles et ceux qui ont été, et sont encore, en première ligne.

Enfin, merci à tous les Saint-Gellois qui se sont déplacés le jour de l'élection et qui ont adhéré au projet que nous portons. Merci pour votre confiance.

Élus de la liste "Saint-Gély, AVEC VOUS" nous veillerons, nous proposerons et lorsque cela sera nécessaire nous nous opposerons pour préserver le cadre et la qualité de vie à Saint-Gély. Soyez assurés de notre totale implication.

Et dans un contexte de crise économique et sociale difficile, lorsque l'État réduit les dotations aux Communes depuis plusieurs années, une des premières décisions de la liste de Madame le Maire a été d'augmenter de 15% les indemnités et le nombre d'élus indemnisés. Une dépense supplémentaire de plus de 145 000 € sur le mandat : inacceptable ! Cette somme aurait permis de réaliser le réaménagement du Bois de la Vierge ou la création de 2 Citystades. Nous nous sommes bien entendu opposés fermement à cette hausse des indemnités des élus. Un très mauvais signal pour débiter le mandat...

L'ensemble de l'équipe vous souhaite de passer un bel été.

contact@saintgelyavecvous.fr

Décidons notre ville

Plus que jamais, pour une transition démocratique, écologique et solidaire

Nous remercions d'abord les 650 électrices et électeurs qui ont soutenu la liste Décidons notre ville et ses orientations. Celles-ci sortent renforcées de la crise sanitaire, pendant laquelle la démocratie a été souvent malmenée, l'exigence écologique s'est imposée comme une évidence, et la solidarité a fait partie du vécu quotidien dans notre ville et dans le pays. Nos remerciements vont aussi au personnel municipal et aux premiers de corvée qui ont tenu le pays à bout de bras et mérité les applaudissements mais attendent encore la revalorisation de leurs salaires et conditions de travail !

Saint-Gély ne saurait rester en dehors de la demande générale : le monde d'après ne peut être la copie conforme du monde d'avant. Les 150 citoyens tirés au sort qui ont pris part à la Convention pour le climat, une forme de démocratie directe que nous soutenons, viennent d'adopter quelque 150 mesures couvrant les grands domaines de la vie sociale (se loger, se nourrir, se déplacer, consommer, travailler/produire). Il reviendra au Conseil de traduire sur le plan municipal ces mesures qui visent à « atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale ». Soyez assuré.e.s que nous nous emploierons à faire progresser la démocratie, l'écologie et la solidarité dans la vie de notre commune.

Jean-Louis Fellous et Christine Pujol
(decidonsnotreville@orange.fr)



SOUTENONS LES COMMERÇANTS SAINT-GILLOIS
Consommons local

La municipalité salue la grande agilité et la formidable capacité d'adaptation et d'innovation dont ont su faire preuve les entreprises et les commerces locaux, dans ce contexte si particulier lié au Covid-19. Elles sont également nombreuses à avoir participé à des actions de solidarité, notamment auprès des plus fragiles.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, il est essentiel de les soutenir, en faisant appel à leurs services et en consommant local !

FOCUS

181 DESIGN

Le spécialiste de vos projets publicitaires

La rédaction du Dialog' est allée à la rencontre de Stéphane Rastoul, qui a créé en 2015 la société 181 Design. Natif de Saint-Gély, ce jeune entrepreneur créatif accompagne les entreprises dans leurs projets publicitaires et propose des compositions graphiques personnalisables sur tous types de supports.

Stéphane Rastoul est attiré par le graphisme depuis l'enfance. Il dessine déjà ses premières créations, quand il débute à l'âge de 11 ans la pratique de la moto en compétition, son autre passion. « J'utilisais comme supports tous les accessoires possibles et imaginables : cadre, casques, gants, moto, carénage, bottes... »

En 2014, à la suite d'une mauvaise chute, il profite de sa longue période de convalescence pour approfondir ses connaissances dans l'utilisation d'un logiciel dédié aux travaux de PAO. « Ne voyant absolument pas le temps passé », il travaille jour et nuit et s'inspire de grands designers/graphistes. Il se rend compte qu'il progresse à vive allure et surtout, qu'il n'est jamais à court d'idées originales ! C'est pour lui un déclic.

Lui qui se destinait au départ à travailler dans la maintenance d'équipements électriques suite à l'obtention d'un BTS électrotechnique, décide plutôt de réorienter son projet professionnel en se lançant dans la communication publicitaire, en tant qu'auto-entrepreneur.

Grâce ensuite à sa persévérance et à la qualité de ses premières réalisations, il parvient rapidement à se faire connaître dans le domaine de la communication publicitaire.



Un interlocuteur unique polyvalent

Inventif et consciencieux, Stéphane Rastoul accompagne ses clients dans toutes les étapes de leurs projets publicitaires, de la conception, à la pose, en passant par le conseil et l'impression.

Après les avoir attentivement écoutés, il analyse leurs demandes et suggère un plan d'actions. « Je les invite entre autres à respecter une unité de forme en termes d'image et de cohérence, pour des actions de communication à la fois pertinentes et efficaces ».

Stéphane Rastoul veille ensuite à toujours privilégier la solution la plus adaptée, au meilleur rapport qualité/prix, en fonction du budget et des besoins réels.

Sa polyvalence constitue également l'une de ses valeurs ajoutées par rapport à la concurrence. Il intervient personnellement au moment de la pose, ce qui lui permet d'anticiper plus facilement les difficultés, mais aussi les opportunités, au niveau du support et du positionnement. L'impression est également un domaine qu'il connaît bien car il travaille régulièrement au côté d'un imprimeur partenaire.

Ses prestations

- Marquage véhicule
- Enseigne / Vitrine
- Film solaire
- Textile
- Objet publicitaire (carte de visite, flyers, menu restaurant, bâche, oriflamme)
- Signalétique (panneau, autocollant, plaque)
- Création graphique (charte graphique, logo)
- Autocollant pour sport mécanique

Contact

17, impasse des Pastourelles - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 06 14 25 34 82 - contact@181design.fr
www.181design.fr

20. .17

SPECIAL GRILLADES
LA BOUCH'RIT
LARD DE VIVRE

✓ SAUCISSES	✓ BROCHETTES	✓ DIVERS
- chipolatas, échalottes	- poulet mariné (thym, citron)	- araignée de porc
- herbes, oignons confits	- dinde mariné (tomate, basilic)	- travers marinés
- festives, roquefort	- lapin aux pruneaux	- cotelettes de canard
- chorizo, veau au pimenté	- boeuf, canard, agneau (nature)	- pilons marinés

Sans oublier 4 races de côtes de bœuf françaises :
Charolaise, Aubrac, Salers, Limousine... .

Saint-Gély-du-Fesc
35, rue des Lavandins - parking gratuit

LA PALANCHE
drive «zéro déchet»

Une rentrée «zéro déchet»
en 1 clic !

Dès septembre à Saint Gély,
une solution pour réduire vos déchets.
Vous commandez, on prépare tout et
vous récupérez vos produits au Drive.

Des produits locaux, bio ou raisonnés !
+ d'infos sur
www.lapalanche.fr

Facebook Instagram Suivez-nous !

Alteo nature

Canyoning
Via Ferrata
Parcours acro
Escalade

06 78 84 35 22
alteo-nature.com

JEAN-LUC FABRE

“La prophétie de Guilhem de Montpellier”

L’histoire captivante d’un chevalier bâtisseur

La rédaction du Dialog’ est allée à la rencontre de l’écrivain saint-gillois, Jean-Luc Fabre. Il vient de publier “La prophétie de Guilhem de Montpellier”, un roman historique sur la naissance de la capitale héraultaise, qui captivera aussi bien le lecteur occasionnel, que le féru d’histoire.

Avec une plume gracieuse et contemporaine, l’auteur nous plonge, juste avant l’an mille, au cœur du Moyen Âge, au moment où le comte de Mauguio donna à un chevalier prénommé Guilhem, une colline pierreuse et battue par les vents : le Montepestelario.

« Il me tenait à cœur de raconter l’extraordinaire aventure de la naissance de la ville de Montpellier et les temps forts de son histoire. Plus de mille ans nous séparent et on n’imagine pas à quel point ce chevalier Guilhem était moderne dans tout ce qu’il a accompli ! », s’enthousiasme Jean-Luc Fabre.

Sans être un “bâtisseur né”, Guilhem a su en effet saisir l’air du temps et pallier l’absence de ressources naturelles. « Il a fait venir de la richesse, en offrant une protection aux premiers habitants, quels que soient leurs métiers et leurs religions et en les associant aux premiers développements de la ville ».

Quarante ans plus tard, il est parvenu à fonder une cité déjà prospère et à accueillir savants, marchands et changeurs de monnaie, préfigurant déjà ce que sera l’économie de Montpellier et sa région, au cours des mille années suivantes.

Jean-Luc Fabre, un romancier de faits historiques

Jean-Luc Fabre commence l’écriture de son premier livre, « L’été des Fontanilles », à quarante ans. « Je me suis lancé, sans savoir ce qui me poussait à le faire ». Moins de trois mois après, il met déjà le point final ! Il décide alors de le poster sur un site d’accès libre qui référence les écrivains amateurs et là, surprise, un éditeur le remarque et souhaite le publier.

Depuis, sept ouvrages se sont enchaînés et trois autres suivront. Si les cinq premiers sont des romans du terroir, il se consacre désormais à la rédaction de récits historiques, insufflant une dimension romanesque à des pages d’histoire souvent injustement méconnues.

Dans ses écrits, il s’attache d’abord à respecter le cadre historique, offrant ainsi au lecteur, un rendu fidèle à la réalité, comme dans “La vénitienne des Pénitents blancs”, son précédent roman, un polar historique qui met en scène François Lapeyronnie, le célèbre chirurgien montpelliérain. Aujourd’hui, la plupart des recherches sont possibles, notamment grâce à des documents numérisés accessibles auprès de la Bibliothèque nationale de France, « complétées éventuellement par un recours aux historiens, aux généalogistes locaux et aux différents services culturels ». Ensuite, il déroule très rapidement son intrigue grâce à une imagination débordante !

Mais ce qui caractérise l’auteur saint-gillois, c’est avant tout sa faculté naturelle à captiver le lecteur, en retranscrivant habilement



l’atmosphère d’une époque et en faisant coexister des protagonistes de notre histoire avec des personnages de fiction, auxquels on s’attache, inévitablement !

« Au sommet d’une colline pierreuse, le chevalier Guilhem 1^{er} donne naissance à la ville de Montpellier »

Jean-Luc Fabre

Contact

Jean-Luc Fabre - jlfabre1812@gmail.com - Tél. 06 07 16 29 62

INFORMATIONS

Ouverture du Mégarama

Depuis le 22 juin, le cinéma Megarama a rouvert ses portes, aux horaires habituels. Les films dont la diffusion a été interrompue sont à nouveau à l’affiche : De Gaulle, La bonne épouse, Une sirène à Paris, En avant, Sonic, Invisible man et Ducobu 3.0.

Six nouveautés se sont ajoutées : The demon inside, Nous les chiens, The hunt, Filles de joie, I see you et L’ombre de Staline.

Précisons que l’ensemble des contremarques Megarama (Megacartes, chèques CE et invitations) émises avant le confinement valables dans l’établissement de Saint-Gély-du-Fesc et dont la date de validité est postérieure au 14 mars 2020 sont automatiquement prolongés à date initiale + 100 jours. Les CinéChèques, quant à eux, seront également prolongés de quatre mois.

Nouveauté

La réservation au fauteuil est maintenant disponible. Les clients auront donc un siège attribué au moment de la réservation que ce soit sur le site internet, aux bornes automatiques ou aux caisses du ciné.

Annulation de la Fête locale

La fête locale initialement prévue du 20 au 24 août n’aura pas lieu cette année.

Cette décision a été prise par le Comité des Fêtes il y a déjà quelques semaines, après avoir envisagé tous les scénarios possibles.

Les dernières directives gouvernementales interdisant les manifestations qui relèvent de la catégorie des “grands rassemblements” jusqu’au 31 août ont renforcé cette position.

Le Comité a une pensée particulière pour l’ensemble des métiers qui font de cet événement un moment si particulier : musiciens, manadiers, dj, forains, danseurs, restaurateurs, agents de sécurité, secouristes, prestataires...

L’association n’exclut pas la possibilité de parvenir à organiser dans les prochains mois un rendez-vous qui permettrait aux Saint-Gillois de pouvoir partager ensemble des moments de convivialité.

Retrouvez l’intégralité du communiqué de presse sur <https://www.facebook.com/Comite.Fetes.Saint.Gely.Fesc/>



AGENDA

ÉVÉNEMENTS ANNULÉS (en raison du contexte sanitaire) :

- Fête nationale (feu d’artifice et bal républicain)
- Fête locale

ÉVÉNEMENTS A VENIR (sous réserve que le contexte sanitaire le permette)

Samedi 5 septembre

Journée des associations
Organisée par la municipalité

Dimanche 6 septembre

Les km de Saint-Gély
Organisés par l’association “Les km de Saint-Gély”, en partenariat avec la municipalité Plus d’informations sur www.saintgelydufesc.com Inscriptions fin juillet sur www.3wsport.com Les modalités d’organisation seront adaptées à la situation.

Du vendredi 11 au samedi 12 septembre

Représentations théâtrales “Théâtre passionnément”
Organisées par la Compagnie Entr’acte Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h45

Vendredi 25

Saison culturelle de la Devoiselle Représentation théâtrale “La famille vient en mangeant” par la Compagnie Mmm...

Proposée dans le cadre des 10^{es} Rencontres des cultures en Pic Saint-Loup. Présentée par l’association Melando, en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et la municipalité Théâtre de Verdure – Esplanade du Devois, à 20h00 - À partir de 12 ans. Entrée 8 €/5 € réduit. Pré-réservation par téléphone : 04 67 66 86 08

Dimanche 27 septembre

Vide grenier
Organisé par le Foyer rural Esplanade du Devois, de 8h à 14h. Report en cas de mauvais temps le 4 octobre Inscriptions le 19 septembre, de 7h30 à 12h30 – Espace Chassary

DE BEAUX TERRAINS, DE VRAIES VALEURS.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : www.ggl-amenagement.com
04 99 614 514

GGL AMENAGEMENT

DISTRIBUTION ET GESTION DE L’EAU

Secteur Cévennes Pic St-Loup
Rue de l’Aven - ZAE Les Verries
34985 SAINT-GÉLY-DU-FESC CEDEX

- Travaux d’équipement et de canalisation
- Gestion des boues d’épuration
- Entretien des fosses septiques
- Services aux industriels
- Irrigation

SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 01

www.saur.com

Saison culturelle la Devoiselle

SAINT-GÉLY-DU-FESC
La vie côté bien-être !

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020
LA COMPAGNIE MMM...
« LA FAMILLE VIENT EN MANGEANT »

20H | THÉÂTRE DE VERDURE
ESPLANADE DU DEVOIS

La saison artistique de melando

www.saintgelydufesc.com - 04 67 66 86 08

Numéros utiles	En cas d’urgence
MAIRIE : 04 67 66 86 00	MÉDECINS DE GARDE : 15
POLICE MUNICIPALE : 06 86 68 90 75	PHARMACIES DE GARDE : 3237 (24h/24 et 7j/7)
	GENDARMERIE : 04 67 91 73 00
	URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0800 47 33 33 (n° vert)